



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Postulat Rose-Marie Rodriguez / Giovanna Garghentini Python
**Comment baisser la participation des parents aux frais
des structures d'accueil extrafamilial ?**

2016-GC-53

I. Résumé du postulat

Par postulat déposé et développé le 12 mai 2016, les députées Rose-Marie Rodriguez et Giovanna Garghentini Python s'appuient sur plusieurs études pour démontrer les avantages de l'accueil extra-familial pour l'enfant (socialisation, atténuation des disparités de développement, dépistage précoce de différents retards ou difficultés, etc.) ainsi que pour l'économie (retour rapide des parents à la vie professionnelle et tout ce que cela implique, atténuation de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, augmentation des revenus, etc.).

Elles relèvent cependant que si le coût de revient des structures d'accueil est du même ordre en comparaison européenne (Allemagne, Autriche, France), la contribution financière des parents est deux à trois fois plus élevée en Suisse.

Le postulat demande au Conseil d'Etat de proposer des solutions ou pistes de réflexions pour faire baisser la contribution des parents aux structures d'accueil extra-familial (crèches, accueil familial de jour et accueil extrascolaire).

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat est sensible à la question des coûts des structures d'accueil extrafamilial. Les avantages pour les familles, les enfants et l'économie relevés par les députées sont reconnus et incontestables. Partant, le Conseil d'Etat se rallie à l'appréciation du Conseil fédéral sur la question, exprimée dans le rapport sur postulat 13.3259 Christine Bulliard-Marbach « Baisser les tarifs des crèches et dynamiser le secteur ». Dans le cadre des mesures d'accompagnement à la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), il entend intervenir pour pallier le problème.

Le Conseil d'Etat invite donc le Grand Conseil à accepter le postulat et se propose d'y donner suite directe par le rapport présenté en annexe.

5 septembre 2016